

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 JUIN 2021**

Présents : Mrs CAULET Philippe, CORTEMBOS Alain, DELAROCHE Alain, DEVANLAY Roger, JAMMES Hervé, LAFABRIE Jérôme, MAGNAC Bernard, NOUZIERES Alain, Mmes BOYAVAL Fabienne, DELPORT Dominique, DUBRUILLE Chantal

Secrétaire de séance : Dominique DELPORT

ADHESION SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents)

Philippe CAULET fait un point sur l'avancement de l'adressage.

Il explique qu'il est possible de confier au SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation numérique de l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents) la gestion de différentes actions pour la mise en place de l'adressage.

Afin de bénéficier de l'assistance et de l'accompagnement du SMICA dans le projet d'adressage, il faut verser une cotisation au SMICA qui s'élève à 1 000 euros.

Le conseil municipal donne son accord.

APPROBATION DU PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTE DECOMMUNES CAUSSE ET VALLEE DE LA DORDOGNE

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le projet de Pacte de Gouvernance proposé par la Communauté de Communes CAUVALDOR, qui a été adressé avec la convocation pour lecture.

Le Conseil Municipal approuve le projet de Pacte de Gouvernance proposé par la Communauté de Communes CAUVALDOR.

MIGRATION SITE INTERNET

Alain CORTEMBOS explique à l'assemblée municipale qu'une nouvelle version du site internet communal est disponible, cette version permettra une utilisation plus simple tout en proposant des pages plus attractives.

Le prestataire du site propose la migration de l'ensemble du site internet communal vers la version 2 pour un montant de 528 euros.

Le conseil municipal donne son accord.

CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE

Sylvie PESTEIL, secrétaire, actuellement adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe, bénéficie d'un avancement de grade à compter du 1^{er} août 2021.

Monsieur le Maire propose de créer le poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} août 2021.

Le conseil municipal donne son accord.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de verser une subvention exceptionnelle du budget de la commune au service assainissement afin de que le budget du service assainissement reste équilibré.

La somme nécessaire à verser pour le maintien de l'équilibre du budget du service assainissement est de 3 500 euros imputé à l'article 6748 du budget de la commune.

Le conseil municipal donne son accord.

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE ECOLE NOTRE DAME MAYRINHAC LENTOUR

Le Maire fait part à l'assemblée municipale de la demande de l'école Notre Dame de MAYRINHAC LENTOUR, d'une subvention de la commune pour aider à financer un voyage scolaire à MEZE (2 jours et 1 nuit) le 28 et 29 juin pour les élèves de la moyenne section au CM2.

Deux élèves de la commune sont concernés.

Le Maire propose une participation financière de 40 euros par enfant à l'école Notre Dame de MAYRINHAC LENTOUR.

Le conseil municipal donne son accord.

DESIGNATION COORDONNATEUR COMMUNAL RECENSEMENT POPULATION 2022

En raison de la crise sanitaire, le recensement de la population qui devait avoir lieu en janvier 2021 a été reporté en janvier 2022.

Afin d'organiser le recensement sur la commune d'AUTOIRE, il est nécessaire de nommer un coordonnateur communal, Monsieur le Maire propose de nommer comme coordonnateur communal Alain DELAROCHE, suppléer par Bernard MAGNAC.

QUESTIONS DIVERSES

- Philippe CAULET fait part d'une information qu'il a obtenu concernant la couverture sur AUTOIRE en téléphonie mobile. Il a été constaté par les opérateurs que la couverture était insuffisante sur plusieurs secteurs (Mielle, Les Treilles, ...) mais les dotations qu'ils ont obtenu sur 2021 sont épuisés, ils doivent attendre les subventions 2022.

- Les travaux concernant la création d'un parking de 10 places au niveau des Gauzinies ont débuté mais ils ont dû être interrompus en raison d'un glissement de terrain. Des experts ont été mandatés par les assurances de la commune, de l'entreprise TPJ et des propriétaires du terrain situé au-dessus des travaux.

Pour des raisons de sécurité, la route menant à Labernadie est fermée pour une durée indéterminée, toutes les manifestations extérieures prévus à AUTOIRE en 2021 sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

- Chantal DUBRUILLE fait le point sur le paiement et la surveillance des parkings pour la saison 2020. Le bon travail accompli par les saisonnières est positif.

- A compter de mi-juin, le tarif pour les camping-cars passera à 6 euros pour 24 heures.

- Bernard MAGNAC soumet l'idée de visites guidées dans AUTOIRE, avec un guide ou avec des casques audios.

- Alain NOUZIERES fait part d'un problème récurrent concernant les chiens laissés en liberté dans AUTOIRE. Des camping-caristes se plaignent de chiens qui viennent tourner autour des tables au moment des repas. Il y a également le problème des excréments dans les rues ou sur les places d'AUTOIRE.

Un courrier va être fait par la mairie aux propriétaires des chiens leur rappelant qu'ils doivent être tenu en laisse, et que les excréments doivent être ramassés par le propriétaire (une borne à sacs canins est à disposition).

- Alain NOUZIERES était à SAINT-CIRQ LAPOPIE mercredi 9 juin 2021 avec Mr DAUBET et Mr MIQUEL dans le cadre de la commission « Cœur de village »

- Chantal DUBRUILLE fait un compte-rendu du conseil d'administration du CAUE auquel elle était présente jeudi 10 juin à SOULOUMES.

Vu le Maire, Alain NOUZIERES